



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER GARE  
DU 5 DECEMBRE 2012  
MAISON DES ASSOCIATIONS BEAUSOLEIL

**Présents**

<b>Collège habitants</b>	M. Petitdidier, Co-Vice Président Mme Rémy
<b>Collège Elus</b>	Mme Fourgeux, Vice Présidente Mme Bannier M. Péridon Mme Rackelboom
<b>Administration</b>	M. Bézard, Directeur Général des Services Mlle Boyer, Service Développement Durable

**Absent**

<b>Collège habitants</b>	Mme Fessu (excusée) Mme Maréchal (excusée) M. Roussaux
<b>Collège commerçants, associations, professionnels</b>	M. Ben Aissa, gérant de DIA M. Dzialosynski, commerçant du marché (excusé)
<b>Collège Elus</b>	M. Sédard

**1 – Construction d'immeuble dans les zones pavillonnaires du quartier de la Gare :**

Les projets immobiliers respectant le PLU et en accord avec la Loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) du 13 décembre 2000 ne permettent plus à une collectivité d'interdire spécifiquement de l'habitat collectif dans un quartier à dominante pavillonnaire. Pour autant, ces constructions peuvent entraîner un trouble de jouissance par une vue biaisée ou plongeante sur l'environnement. Cette situation relève alors du droit privé. Le projet proposé étant d'un point de vue réglementaire conforme au PLU, la municipalité ne peut s'y opposer.

**2 – Suite du dossier du permis de construire de la rue Aristide Briand :**

La Mairie a répondu personnellement à M. et Mme Tricart, habitants du quartier, à leur demande de retrait ou annulation du permis qui relève principalement du droit privé et d'une appréciation des tribunaux civils. A l'heure actuelle, aucune démarche de droit privé ne semble être engagée.

Une copie de cette lettre a été transmise au Conseil de quartier.

A titre informel, un projet immobilier rue des Acacias n'a pas reçu l'aval de la Municipalité (en cause l'assainissement (réseau privé), le raccordement à l'alimentation électrique et le stationnement privé).

**3 – Problématique du stationnement dans les allées du quartier Beausoleil :**

Un courrier a été adressé à l'ensemble des riverains des allées du quartier Beausoleil afin de les encourager à stationner leurs véhicules sur leur propriété. Faute d'accord à l'amiable entre les habitants, une verbalisation sera mise en place pour un respect du stationnement, qui faut-il le rappeler, est alterné.

#### **4 – Insalubrité de l’allée des Peupliers :**

Cette allée est privée. Son intégration dans le domaine public n’est pas possible juridiquement car elle n’a pas les caractéristiques requises d’une voie publique.

#### **5 – Passage-piétons à matérialiser face à l’enseigne Picard :**

Le parking situé devant cette enseigne est privé, mais la Mairie va suggérer à Picard la pose d’un obstacle pour empêcher le stationnement de véhicule et redonner le passage aux piétons.

#### **6 – Contrôle de police aux abords de l’école Beusoleil aux heures d’entrée et sortie :**

Une nouvelle demande va être formulée aux instances policières.

#### **7 – Résultat du nouveau stationnement pour les usagers du marché :**

A ce jour, aucune remontée publique n’est parvenue à la Mairie, donc nous pouvons considérer ce plan de stationnement satisfaisant.

#### **8 – Courrier d’un riverain de l’allée des Roses :**

La Mairie va répondre au courrier de M et Mme Dutertre, qui leur a été transmis par le Conseil de quartier, reprenant chaque point, mais notamment la sortie de l’enseigne Dia qui a été évoquée pour sa non-visibilité et son risque d’accident surtout pour les piétons.

#### **9 – Stationnement devant le 42 avenue de la République :**

Un aménagement a été réalisé devant le 44 avenue de la République. Aucun aménagement n’est prévu devant le numéro 42.

#### **10 – Stationnement au niveau de la Place Hottinguer et du bar-tabac :**

On peut noter, peut-être, une amélioration du stationnement de la Place et du bar-tabac, mais non pas des parents d’élèves pour l’entrée et la sortie de leurs enfants.

#### **Informations et questions diverses :**

- Les conteneurs à verres et vêtements du Sivom débordent dans certains emplacements, Mme Fourgeux informe les habitants qu’ils peuvent contacter le SIVOM lorsqu’ils constatent des conteneurs pleins.
- La Mairie nous demande de réfléchir pour la pose de deux panneaux condamnant la décharge sauvage dans le quartier, s’il y a lieu.
- Une demande d’information sur les travaux effectués sur les talus par la SNCF, le long de la rue des Acacias, est formulée auprès de la Mairie par une de ses habitantes.

Rédacteur :

M. Petitdidier

Début de séance:19h30

Fin de séance : 20h30

  
Josiane FOURGEUX  
Vice-Présidente

  
Marc PETITDIDIER  
Co-Vice Président